

# HEMU

VAUD VALAIS FRIBOURG



## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

**Hes·so**

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

## TABLE DES MATIÈRES

<b>I. CONTEXTE GÉNÉRAL</b> .....	<b>3</b>
<b>II. DÉCLINAISON DES EXIGENCES LÉGALES EN CATÉGORIES D'INFORMATION</b> .....	<b>4</b>
<b>A. Enseignement</b> .....	<b>4</b>
1. Admissions .....	4
2. Cours préparatoires .....	6
3. Formation Bachelor .....	7
4. Formations Master .....	7
5. Formations postgrades et continues .....	9
<b>B. Recherche appliquée et développement</b> .....	<b>9</b>
6. Activités Ra&D .....	9
<b>C. Prestations de service à des tiers</b> .....	<b>16</b>
7. Prestations de service .....	16
<b>D. Médias</b> .....	<b>18</b>
8. Présence de l'institution dans les médias .....	18
<b>E. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères</b> ....	<b>19</b>
9. Collaborations .....	19
10. Mobilité .....	22
<b>F. Gestion du personnel (effectifs au 31.12)</b> .....	<b>23</b>
11. Personnel d'enseignement et de recherche .....	23
12. Personnel administratif et technique .....	23
13. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat .....	23
14. Intervenants extérieurs et prof. HES invités .....	24
15. Assistants (thématique d'approfondissement 2019) .....	24
<b>G. Gestion des ressources financières et des infrastructures</b> .....	<b>26</b>
16. Exploitation du budget .....	26
17. FRI .....	28
18. Infrastructures .....	29
<b>H. Gouvernance</b> .....	<b>30</b>
19. Organes de gouvernance .....	30
<b>III. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO</b> .....	<b>31</b>
<b>IV. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIEES PAR LE DÉPARTEMENT</b> .....	<b>31</b>

## I. CONTEXTE GÉNÉRAL

L'année 2019 marque la fin d'une crise majeure ayant eu cours au sein de l'établissement durant les deux années précédentes. La refonte du Conseil de Fondation et des statuts ainsi que la nomination de la nouvelle directrice générale le 1<sup>er</sup> mars 2019 incarnent ce changement.

Tout au long de l'année, l'essentiel du travail de la gouvernance s'est vu consacré à la mise en place et à l'amélioration de tous les processus ayant cours dans l'établissement, cela dans le but de gagner en efficience et en transparence. Les documents officiels tels les statuts de l'établissement, les règlements internes, les processus de recrutement, d'évaluation du PER et des enseignements, les règlements de signatures, la réévaluation des filières ont été élaborés, rédigés, discutés avec les différentes instances et ont été adoptés, ou le seront, par le Conseil de Fondation. Cela constitue un socle de référence solide sur lequel s'appuyer pour un fonctionnement sain de l'établissement. Par ailleurs, l'année 2019 a offert une occasion exceptionnelle de se projeter dans l'avenir en rédigeant, dans une dynamique participative, le plan de développement stratégique de notre institution à l'horizon 2021-2024.

En parallèle, nous avons conduit plusieurs processus de recrutement en bonnes et dues formes pour mettre en place la nouvelle gouvernance collégiale souhaitée par le Conseil de Fondation, suite au rapport Arlettaz adopté en 2018. A. Chavaillaz et A. Güsewell ont ainsi été nommés respectivement directeur adjoint chargé de la formation et directrice adjointe chargée de la recherche.

S'agissant des départements jazz et musiques actuelles, des mesures de restructuration ont été lancées, notamment la mise au concours d'un poste d'adjoint-e de direction pour les musiques actuelles (MUA). Un processus de recrutement malheureusement infructueux, mais qui a permis d'imaginer d'autres solutions. Deux experts externes de la HEM de Zurich ont été mandatés afin d'apporter leur expertise dans l'évolution de nos cursus MUA et la mise en place, dès cette année, du Master en Pédagogie instrumentale et vocale qui sera désormais aussi ouvert au profil MUA.

Durant l'automne, un important rapport d'autoévaluation de la filière Bachelor a été également rédigé. Ce document a été analysé par un groupe d'experts internationaux mandaté par la HES-SO que nous avons pu accueillir *in situ* en décembre pour compléter leur processus d'analyse. De plus, nous avons débuté conjointement avec la HEM de Genève un processus de réforme des Masters.

Mais revenons à l'essentiel, cette année 2019 a surtout été marquée de rencontres. La Direction générale a en effet rencontré individuellement ou en petits groupes plus de 200 partenaires, professeur.e.s, collaborateurs.trices et étudiant.e.s, tant pour élaborer de nouveaux projets et partenariats, que pour apporter des solutions à des problématiques sur les plans les plus divers.

Si certains aspects de l'organisation demeurent sans doute perfectibles, nous pensons que le travail de fond entrepris ne tardera pas à se voir au grand jour.

En sommes, durant l'année 2019, l'HEMU a pris un nouvel envol. Des changements importants ont d'ores et déjà été opérés dans ses modes de gouvernance et les personnes qui l'incarnent, instaurant une dynamique plus participative. D'autres changements suivront. La nouvelle équipe de direction est maintenant constituée, ce qui va permettre d'impulser des orientations stratégiques dont certaines s'inscriront dans la continuité de la tradition d'excellence renouvelée de l'établissement, tandis que d'autres prendront de nouveaux virages d'ici 2024. Il en découlera une réorganisation de certains services et contenus de cursus afin de gagner tant en qualité qu'en efficience, en s'inscrivant dans cette nouvelle mouvance. Concertation, écoute et collégialité seront les maîtres mots de ce processus, comme ils l'ont été ces derniers mois.

Enfin, il est bon de se rappeler la chance incroyable de pouvoir écrire la suite de l'histoire d'une si belle institution porteuse d'art et d'espoir pour notre monde qui en a bien besoin.

**CHOC & FUSION**  
LE FLON  
AUTREMENT



**CIRQUE  
EN MUSIQUE**  
MUSIQUE ENTRE  
LES LIGNES



**LES  
DOMINICALES**  
OCL



## II. DÉCLINAISON DES EXIGENCES LÉGALES EN CATÉGORIES D'INFORMATION

### A. Enseignement

Depuis plusieurs années l'HEMU développe son ancrage régional dans le but de permettre une accessibilité accrue en haute école de musique pour les étudiant.e.s suisses. Cela se traduit essentiellement dans la promotion régionale de filières telles que celle du Master en Pédagogie musicale, orientation Enseignement instrumental/vocal et orientation Musique à l'école (MUSEC), mise sur pied en collaboration avec des acteurs locaux (HEP Vaud ou l'Université de Fribourg). À titre d'exemple, notre section pré-HEM accueille chaque année des étudiant.e.s pour l'orientation MUSEC, qui poursuivront leurs études à l'HEMU ou dans une autre HEM.

#### 1. Admissions

1.1 Nombre de candidatures reçues en BA	1.1.1 Par filière	Instrum. / vocal	260	Les certificats d'accès ont été vérifiés dans le cadre de l'examen des dossiers de candidatures par la direction. Les admissions à l'HEMU ne se font pas sur dossier mais sont soumises à un concours sous la forme d'épreuves instrumentales/vocales.
		Mus. École	14	
	1.1.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	52	
		Matu. spé.	4	
		Matu. pro.	14	
		Titre étranger	164	
		Autres	40	
	1.1.3 Par genre	Femmes	127	
		Hommes	147	
	1.1.4 Total	Total	274	
1.2 Nombre d'étudiant.e.s admis en BA	1.2.1 Par filière	Instrum. / vocal	77	
		Mus. École	8	
	1.2.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	22	
		Matu. spé.	1	
		Matu. pro.	4	
		Titre étranger	47	
		Autres	11	
	1.2.3 Par genre	Femmes	36	
		Hommes	49	
	1.2.4 Total	Total	85	
		Pédagogie musicale	34	

1.3 Nombre de candidatures reçues en MA	1.3.1 Par filière	Interprétation musicale	173	
		Interprétation musicale spécialisée	10	
	1.3.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	14	
		Matu. spé.	0	
		Matu. pro.	1	
		Titre étranger	196	
		Autres	6	
	1.3.3 Par genre	Femmes	115	
		Hommes	102	
	1.3.4 Total	Total	217	
1.4 Nombre d'étudiant.e.s admis en MA	1.4.1 Par filière	Pédagogie musicale	5	
		Interprétation musicale	56	
		Interprétation musicale spécialisée	3	
	1.4.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	5	
		Matu. spé.	0	
		Matu. pro.	0	
		Titre étranger	58	
		Autres	1	
	1.4.3 Par genre	Femmes	36	
		Hommes	28	
	1.4.4 Total	Total	64	Le nombre d'étudiant.e.s admis.e.s chaque année dépend du nombre d'étudiant.e.s qui ont terminé l'année précédente chez un.e même professeur.e, nos effectifs étant régulés.

## 2. Cours préparatoires

Aux côtés de l'HEMU, le Conservatoire de Lausanne, dédié à l'enseignement non professionnel des jeunes musicien.ne.s, évolue au sein d'une même Fondation permettant de multiples interactions artistiques et académiques. Dans ce cadre, deux filières d'encouragement des jeunes talents permettent d'irriguer au mieux l'HEMU :

- La structure « musique-école » : depuis 13 ans, ce dispositif permet aux musicien.ne.s dès 8 ans de bénéficier d'horaires aménagés à l'école publique permettant de concilier scolarité et pratique musicale intensive. Cette structure n'a pas comme vocation première de nourrir la haute école, mais elle y contribue grandement.
- La section « Pré-HEM » : cette plateforme d'accompagnement permet de préparer les élèves à l'entrée en haute école de musique. L'admission est particulièrement sélective et permet ainsi un taux de réussite d'environ 90% d'entrée à l'HEMU ou dans d'autres HEM. **Parmi la promotion 2018-2019, 12 élèves ont été admis dans une Haute école en Suisse ou à l'étranger dont 9 ont rejoint l'HEMU pour la rentrée 2019-2020.**

2.1 Nombre d'étudiant-e-s	2.1.1 Par genre	Femmes	61	77 élèves immatriculé.e.s dans la structure « musique-école »
		Hommes	52	36 élèves immatriculé.e.s dans la section « Pré-HEM »
	2.1.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	0	La filière « Pré-HEM » étant hors du système de l'HEMU, les voies d'accès ne sont pas répertoriées.
		Matu. spé.	0	
		Matu. pro.	0	
		Titre étranger	0	
		Autres	0	
	2.1.3 Par provenance	Vaud	113	La structure « musique-école » et la « Pré-HEM » sont réservées aux résidents du canton de Vaud.
		Cantons CIIP	0	
		Autres cantons	0	
Etranger		0		
2.1.4 Total	Total	113		

### 3. Formation Bachelor

3.1 Nom bre d'étu diant ·e-s total	3.1.1 Par filière	Instrum. / voca.	236	Au 15 octobre 2019, le département classique comptait 203 inscrit.e.s en formation Bachelor dont 139 formé.e.s sur le site de l'HEMU à Lausanne, 38 à Fribourg et 26 à Sion. Le département jazz et musiques actuelles comptait quant à lui 53 étudiant.e.s.		
		Mus. École	20			
	3.1.2 Par genre	Femmes	116			
		Hommes	140			
	3.1.3 Par type d'enseignement	Plein temps	246			
		Temps partiel	10			
En emploi		0				
3.1.4 Total	Total	256				
3.2 Nom bre d'étu diant ·e-s en 1 <sup>ère</sup> anné e	3.2.1 Par filière	Instrum. / voca.		75		
		Mus. École		8		
	3.2.2 Par genre	Femmes		36		
		Hommes		47		
	3.2.3 Par type d'enseignement	Plein temps		77		
		Temps partiel	6			
En emploi		0				
3.2.4 Total	Total	83				
3.3 Nom bre de diplô mé·e ·s	3.3.1 Par filière	Instrum. / voca.		59	En fin d'année académique 18-19, le départ. classique a délivré 51 diplômes, dont 37 à Lausanne, 8 à Fribourg et 6 à Sion. Le départ. jazz en a lui délivré 11 et celui des musiques actuelles 3.  Pour la première fois, le Palmarès de l'HEMU a attribué des Bachelor à des étudiant.e.s ayant suivi leur cursus au sein du département en musiques actuelles ouvert en 2016.	
		Mus. École		6		
	3.3.2 Par genre	Femmes		26		
		Hommes		39		
	3.3.3 Par type d'enseignement	Plein temps		65		
		Temps partiel	0			
En emploi		0				
3.3.4 Total	Total	65				

### 4. Formations Master

	4.1.1 Par filière	Pédagogie musicale	70	Au 15 octobre 2019, le département classique
--	-------------------	--------------------	----	--



**ALBIN DE LA SIMONE  
ET L'HEMU POP  
ENSEMBLE**  
LE BOURG

**LE SONGE  
D'UNE NUIT  
D'ÉTÉ**  
OCL



**HEMU JAZZ  
ORCHESTRA**  
**« ORIENTAL  
TALES »**  
CULLY JAZZ  
FESTIVAL

4.1 Nombre d'étudiant·e·s total		Interprétation musicale	173	comptait 224 inscrit.e.s en formation Master dont 160 formé.e.s sur le site de l'HEMU à Lausanne, 28 à Fribourg et 36 à Sion. Le département jazz comptait quant à lui 37 étudiant.e.s.
		Interprétation musicale spécialisée	18	
	4.1.2 Par genre	Femmes	130	
		Hommes	131	
	4.1.3 Par type d'enseignement	Plein temps	249	
		Temps partiel	12	
		En emploi	0	
4.1.4 Total	Total	261		
4.2 Nombre d'étudiant·e·s en 1 <sup>ère</sup> année	4.2.1 Par filière	Pédagogie musicale	30	
		Interprétation musicale	86	
		Interprétation musicale spécialisée	9	
	4.2.2 Par genre	Femmes	63	
		Hommes	62	
	4.2.3 Par type d'enseignement	Plein temps	122	
		Temps partiel	3	
		En emploi	0	
	4.3.4 Total	Total	125	
	4.3 Nombre de diplômé·e·s	4.3.1 Par filière	Pédagogie musicale	
Interprétation musicale			63	
Interprétation musicale spécialisée			8	
4.3.2 Par genre		Femmes	64	
		Hommes	48	
4.3.3 Par types d'enseignement		Plein temps	111	
		Temps partiel	1	

		En emploi	0	
	4.3.4 Total	Total	112	

## 5. Formations postgrades et continues

Dû à la spécificité du domaine qui voit les musicien.ne.s diplômé.e.s s'intéresser davantage au perfectionnement de leur connaissances en participant à des masterclasses auprès d'artistes pointures dans leur art respectif, l'HEMU propose pour l'heure une offre restreinte de formations postgrades et continues qui répond à une attente spécifique.

Suite à la fermeture en 2017, de son CAS en Education musicale d'inspiration Willems, et face aux besoins exprimés par de nombreux conservatoires et écoles de musique de Suisse romande, l'HEMU a entrepris la création d'une nouvelle formation continue **CAS en Initiation musicale**. Cette nouvelle formation, qui débutera en principe dès l'automne 2020, est basée sur une analyse approfondie des besoins des milieux professionnels, consultés largement dans le cadre d'une enquête menée par l'Institut romand de pédagogie musicale (IRPM); adossé au Master en Pédagogie musicale pour son aspect professionnalisant, ce nouveau CAS sera ouvert sur différents courants et apports pédagogiques.

5.1 Nombre d'étudiant.e.s	5.1.1 Par CAS	CAS en Perfectionnement instrumental/vocal et interprétation	7	En collaboration avec la Haute école de musique de Genève.
	5.1.2 Par titre d'accès par formation	Diplôme d'une HE	7	
		Admission sur dossier	0	
5.1.3 Total	Total	7		
5.2 Nombre de diplômé.e.s 2018-2019	5.2.1 Par CAS	CAS en Perfectionnement instrumental/vocal et interprétation	3	En collaboration avec la Haute école de musique de Genève.
	5.2.2 Total	Total	3	

## B. Recherche appliquée et développement

### 6. Activités Ra&D

Le nombre des projets en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (16) et des nouveaux projets lancés durant l'année (10) s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Le corps professoral, l'équipe Ra&D et les moyens financiers à disposition étant restés stables, ceci correspond aux attentes.

Tous les projets du domaine Musique et Arts de la scène de la HES-SO (qui regroupe l'HEMU, la Manufacture et la HEM – Genève) s'inscrivent dans cinq axes stratégiques :

1. *Pédagogie* : enseignement musical sous toutes ses formes, individuel et collectif, professionnel et non-professionnel; transfert des savoirs; modalités de formation des professeur.e.s; variété et spécificité des apprenant.e.s

2. *Interprétation* : pratiques instrumentales et vocales dans leurs dimensions actuelles et historiques; questionnement des traditions, tant occidentales que non-occidentales
3. *Création* : outils, techniques, structures et formes d'expression à disposition des créateur.trice.s; perception et réception des œuvres; frontières et interactions entre différentes facettes de la création
4. *Métier* : conditions socioprofessionnelles, insertion professionnelle; relation des artistes avec leur public et avec la société, politiques culturelles, actions de médiation; aspects psychologiques et physiologiques du métier
5. *Arts et sciences* : projets au croisement des disciplines artistiques, scientifiques et technologiques

Les dix nouveaux projets lancés en 2019 s'inscrivent comme suit dans ces cinq axes :

1. *Pédagogie* : PianoComplé, Enslmpro, Projet MAO, AppMe, API2, Beethoven-Moscheles
2. *Interprétation* : Montreux Jazz Digital Project, TYV
3. *Création* :
4. *Métier* : PlaMuCis
5. *Arts et sciences* : musicdrops@work

Pour plus de détails sur chacun de ces projets, nous vous invitons à consulter les pages correspondantes du site Ra&D de l'HEMU :

- <https://www.hemu.ch/rad/pianocomple>
- <https://www.hemu.ch/rad/ensimpro>
- <https://www.hemu.ch/rad/projet-mao>
- <https://www.hemu.ch/rad/appme>
- <https://www.hemu.ch/rad/api-2>
- <https://www.hemu.ch/rad/beethoven-moscheles>
- <https://www.hemu.ch/rad/montreux-jazz-digital-project>
- <https://www.hemu.ch/rad/tyv>
- <https://www.hemu.ch/rad/plamucis>
- <https://www.hemu.ch/rad/musicdropswork>

Le nombre de publications académique (8)<sup>1</sup>, ainsi que des communications lors de colloques (17) a augmenté par rapport à l'année précédente. Cette progression reflète la politique de l'HEMU d'encourager ses chercheuses et chercheurs à valoriser et partager leurs résultats. Elle reflète également l'intérêt des pairs pour la recherche menée au sein de l'institution. En plus des formats académiques « traditionnels », d'autres modalités de partage s'adressant aux professionnel.le.s et au large public sont à mentionner : conférences, rencontres ou journées professionnelles, concerts, concerts-commentés ou concerts-conférences, commandes de compositions, partitions, clips vidéo, documentaires, plateformes et sites Internet etc.

En plus des formats académiques « traditionnels », l'accent a été mis sur des modalités de partage s'adressant aux professionnel.le.s et au large public : conférences, rencontres ou journées professionnelles, concerts, concerts-commentés ou concerts-conférences, clips, vidéo, documentaires, plateformes et sites Internet etc. **À relever tout particulièrement : les projets « Caramiello » et « écoute musicale en CSI » qui ont débouché sur la publication, en six volumes, d'œuvres pour harpe de Giovanni Caramiello adaptées pour qu'elles soient jouables sur des**

---

<sup>1</sup> Dans le rapport 2018, le nombre de nouvelles publications scientifiques (point 6.2) incluait les communications lors de colloques (N = 8). On arrivait ainsi à un total de 17. En 2019, le canevas a changé et les publications dans des revues ou des ouvrages collectifs (N = 8) sont séparées des communications lors de colloques (N = 17). En additionnant les deux rubriques, on arrive à un total de N = 25 qui est plus élevé que le total de l'année précédente.

instruments modernes, respectivement sur la commande de 24 morceaux destinés aux chambres de soins intensifs en psychiatrie (soutien par la Fondation Nicati – de Luze).

En 2019, l'HEMU a décroché un financement FNS dans le cadre du nouvel instrument Spark qui met l'accent sur des approches de recherche audacieuses et des idées prometteuses : partant du postulat que la musique peut être un vecteur d'innovation sociale et une source de bien-être subjectif dans le contexte du travail, le projet [musicdrops@work](#) (qui s'inscrit dans la continuité du projet « onnée musicale ») lie entreprises du secteur secondaire ou tertiaire et monde de la musique. Par ailleurs, le projet de recherche interdisciplinaire [Écoute musicale en CSI](#) a été récompensé par le label 2019 « Qualité de vie » de la Fondation Dalle Molle. Cette recherche dirigée par Angelika Gusewell, professeure ordinaire et directrice adjointe en charge du Développement de la Recherche à l'HEMU, en collaboration avec l'HESAV, la HEIG-VD et le CHUV, et financée par la Gebert Rűf Stiftung, vise à comprendre comment un dispositif d'écoute musicale développé spécifiquement pour les chambres de soins intensifs en psychiatrie est utilisé par les patients et à étudier son impact tant sur le vécu des patient.e.s que sur celui des soignant.e.s.

Le lancement du laboratoire de l'Institut de recherche du domaine Musique et arts la scène (IRMAS) « Musique, arts de la scène et société » en octobre 2018 a permis de proposer en 2019 une série de cinq soirées thématiques comprenant chaque fois deux ou trois présentations de projets de recherche de l'HEMU, de la Manufacture ou de la HEM-Genève, une conférence, ainsi qu'un temps de discussion. Les inscriptions (gratuites mais obligatoires) se sont faites par mail. Ces soirées ont permis aux chercheuses et chercheurs des trois écoles de faire connaissance, de présenter et de discuter leurs projets en cours ou terminés, de croiser les regards, de confronter les points de vue, de partager les pratiques.

6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours au début de l'année civile (état au 01.01)	Fonds Confédération	0	Voir détails ci-dessous
		Fonds UE	0	
		Financement HES-SO	15	
		Financement HE	0	
		Autres fonds	1	
	6.1.2 dont interdomaines	Nombre de projets interdomaines	1	
	6.1.3 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Fonds Confédération	1	
		Fonds UE	0	
		Financement HES-SO	9	
		Financement HE	0	
Autres fonds		0		
6.1.4 dont interdomaines	Total	1		
6.1.5 Projets totaux	Total	26		
6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques	6.2.1 Académiques	Total	8	Voir détails ci-dessous
	6.2.2 Professionnelles	Total	1	

	6.2.3 Publications totales	Total	9	
6.3 Nombre de colloques organisés	6.3.1 Locaux	Total	1	Voir détail ci-dessous
	6.3.2 Nationaux	Total	0	
	6.3.3 Internationaux	Total	2	
	6.3.4 Colloques totaux	Total	3	
6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués	6.4.1 Conférences invitées	Total	5	Voir détails ci-dessous
	6.4.2 Rencontres professionnelles / grand public	Total	3	
	6.4.3 Performances / concerts	Total	3	
	6.4.4 Communications lors de colloques	Total	17	
	6.4.5 Presse / médias	Total	2	
	6.4.6 Artefact	Total	39	
	6.4.2 Total des transferts de connaissance	Total	69	
6.5 Le nombre de nouveaux projets lancés en 2019 (N=10) correspond au nombre de nouveaux projets lancés en 2018 (N=9). Idem pour le nombre de colloques organisés (N=3 pour les deux années). Il y a eu moins de publications scientifiques en 2019 (N=9 contre N=22 en 2018), l'accent a été mis sur les transferts de connaissances (N=69 en 2019 contre N=11 en 2018).				

## 6.1 Nombre de projets Ra&D

### 6.1.1 Projets en cours au début de l'année civile (état au 01.01)

- HISTMUS
- Harprélude
- Piano-copie 2
- Oreille absolue 2
- Transcrire Bach
- Caramiello
- Hybridation stylistique
- PROPA
- API
- M&MUS
- PARTEMUS
- Britten
- Opéra ?
- Harprélude valorisation
- Ondée musicale
- Musique en CSI

### 6.1.3 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)

- PianoComplé
- Montreux Jazz Digital Project

**LA NUIT DU  
CONCERTO**  
UTOPIA 1



**HOMMAGE À  
CHARLES TRENET:  
LE FOU CHANTANT  
LE FLON  
AUTREMENT**

**LAUSANNE  
SOLOISTS**  
BEAU-RIVAGE  
PALACE



- PlaMuCis
- TYV
- Enslmpro
- AppMe
- Projet MAO
- API 2
- Beethoven-Moscheles
- musicdrops@work

## 6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques

### 6.2.1 Académiques (8)

- **Articles dans revues scientifiques (5)**

Bornand, C., Stantzios, A., Güsewell, A., Bovet, E., Bangerter, G., & Thomas, M. (2019). *Engineering for psychiatry: a case study*. Conference paper, IEEE 9th International Conference on Awareness Science and Technology (iCAST 2019).

Güsewell, A., Bovet, E., Bornand, C., Stantzios, A., & Bangerter, G. (2019). Music in seclusion rooms – development, implementation and initial testing of a music listening device. *Issues in Mental Health Nursing*, 40(3), 268-277.

Dora, C., Conforti, S., & Güsewell, A. (2019). Exploring the influence of body awareness on instrumental sound. *International Journal of Research in Music Education*, 37(2), 177-187.

Terrien, P., Güsewell, A., & Vivien, R. (2019). The legacy of Veda Reynolds' violin pedagogy: Myth or reality? *International Journal for Cross-Disciplinary Subjects in Education*, 10(1), 3986 – 3991.

Paukovics, E., Coen, P.-F., Güsewell, A., & Giovannini-Cartulano, V. (2019). L'e-portfolio pour collecter et gérer les traces de l'activité : exemple d'une formation à l'enseignement instrumental et vocal. *The Canadian Journal for the Scholarship of Teaching and Learning* 9 (3).

- **Contributions dans des ouvrages collectifs avec peer review (2)**

Güsewell, A. (2019). Music education and emotional engagement. In L. Castelli, J. Marcionetti, A. Plata, & A. Ambrosetti (Eds.), *Well-being in education systems* (Conference abstract book, SUPSI 2019, pp. 258-262). Bern: Hogrefe.

Güsewell, A., Vivien, R., & Terrien, P. (2019). Des styles au genre ? L'héritage pédagogique de Veda Reynolds. In P. Terrien, A. Güsewell, & R. Vivien (Eds.), *Didactique de la musique instrumentale : entre tâche et activité* (pp. 49-72). Paris : L'Harmattan.

- **Ouvrages collectifs avec peer review (1)**

Terrien, P., Güsewell, A., & Vivien, R. (Eds.) (2019). *Didactique de la musique instrumentale : entre tâche et activité*. Paris: L'Harmattan.

### 6.2.2 Nombre de publications professionnelles (1)

Dora, C. (2019). Conscience du corps, jeu instrumental et analyse sonore. *Nuances*, 57, pp. 36-37.

## 6.3 Nombre de colloques et de journées de travail organisés (3)

### 6.3.1 Colloques locaux (1)

Co-organisation des 12<sup>e</sup> rencontres romandes de recherche en éducation musicale, 24 mai 2019, HEMU, Lausanne.

### 6.3.2 Colloques internationaux (2)

Co-organisation de la 2<sup>e</sup> journée romande de psychologie positive, 8 février 2019, Université de Lausanne.

Co-organisation des Journées Internationales de Recherche et Pratique en Pédagogie, 2-4 juillet 2019, Montréal.

## 6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués (69)

### 6.4.1 Conférences invitées (5)

Güsewell, A., & Thomas, M. (2019, 22 novembre). *Un dispositif d'écoute musicale dans les chambres de soins intensifs en psychiatrie*. 9<sup>e</sup> Cérémonie de remise des Prix Concours Dalle Molle, Label 2019, Genève.

Güsewell, A. & Schoeb, V. (2019, 18 octobre). *Bien-être et santé dans la musique*. Les rdvs du mois IRPM – 2019-2020, HEMU, Lausanne.

Antonioli, J.-F. (2019, 23 mai). *Riflessioni sulla storia dell'interpretazione dei 24 Preludi op. 28 di Chopin, nella prima metà del 1900*. Conservatorio Giovanni Pierluigi da Palestrina de Cagliari (Sardegna, Italy).

Güsewell, A. (2019, 17 avril). *Music in seclusion rooms. Impact of a music listening device on patients' and caregivers' subjective experience*. Tbilisi State University, Georgia.

Güsewell, A. (2019, 19 février). *Le regard de la psychologie sur les émotions*. Laboratoire expérimental « susciter les émotions », La Manufacture, Lausanne.

### 6.4.2 Rencontres avec des professionnels ou un plus large public (3)

Güsewell, A., & Thomas, M. (2019, March 28). *Premiers résultats*. Centre hospitalier de St Cyr au Mont d'Or.

Güsewell, A. (2019, 21 juin). *Ecoute musicale en CSI – premiers résultats*. Centre de psychiatrie du Nord Vaudois, Yverdon.

Bangerter, G., Thomas, M., Moreau, B., & Souharce, E. (2019, 9 décembre). *Musique et psychiatrie*. Rencontre avec des patientes et patients du Graap, Lausanne.

### 6.4.3 Performances, concerts, concerts-commentés, transferts de type artistique (3)

Gillot, D., Moreau, B., Secretan, A., Gillot, A., & Grébil, M. (2019, 20 février). *Opéra?* Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds.

Ratoci, A. (2019, 21 décembre). *Confused Idols & Sexy Killers*. 6<sup>ème</sup> édition des Dialoghi Sul Comporre. Teatro Ariosto en Reggio Emilia (Italie). <http://dialoghi.altervista.org/>

Ratoci, A. (2019, 5 novembre). *East St. Louis Suite (II) for piano and electronic* - Marta Finkelstein, Piano. Festival Druskomanija, Vilnius.

### 6.4.4 Communications orales lors de colloques ou journées d'étude (17)

Güsewell, A., Stantzios, A., Bangerter, G., Bovet, E., Bornand, C., & Thomas, M. (2019, 28 novembre). *Musik in Isolationszimmern*. DGPPN Kongress 2019, Berlin, Deutschland.

Bourreau, F. (2019, 14 novembre). *Communication API*. Laboratoire musique, arts de la scène et société, soirée médiation, HEMU, Lausanne.

- Dujardin, B., & Prévost-Thomas, C. (2019, 5 novembre). *Des pratiques musiciennes aux pratiques sociomusicales : de nouveaux horizons professionnels entre animation socioculturelle et médiation de la musique*. IX<sup>e</sup> colloque du réseau international de l'animation, HETSL, Lausanne.
- Güsewell, A. (2019, 13 novembre). *Music education and emotional engagement*. 2<sup>nd</sup> International Conference on Well-being in Education Systems, Locarno, Switzerland.
- Bovet, E., Güsewell, A., & Thomas, M. (2019, 1er novembre). *Musique et psychiatrie: repenser la relation soignant – patient en chambre de soins intensifs*. Journée d'étude, Pratiques de communication en santé, HESAV, Lausanne.
- Imseng, C. & Evéquo, Y. (2019, 28 octobre). *Ondée musicale*. Laboratoire musique, arts de la scène et société, soirée médiation, HEMU, Lausanne.
- Güsewell, A., Bangerter, G., Stantz, A., Bovet, E., Bornand, C., Thomas, M. (2019, 25 October). *Music in seclusion rooms – impact of a music listening device on patients' subjective experience*. 11<sup>th</sup> European Congress on Violence in Psychiatry, Oslo, Norway.
- Bornand, C. (2019, 24 octobre). *Engineering for psychiatry: a case study*. iCAST 2019, Morioka, Japon.
- Bovet, E. (2019, 3 octobre). *Music in seclusion rooms - impact of a music listening device on patients' and nurses' subjective experience*. 8th European Conference in Mental Health, Belfast.
- Coen, P.-F., Bouzenada Sottas, C., Dujardin, B., & Weber T. (2019, 4 juillet). *Les conceptions de futur.e.s enseignant.e.s généralistes de la médiation de la musique : constats et enjeux*. Communication présentée à la 6<sup>e</sup> Journée Internationale de Recherche en Pratiques Pédagogiques instrumentale et vocale, UQAM, Montréal.
- Bourreau, F. (2019, 3 juillet). *Un violon dans mon école*. Journées Internationales de Recherche et Pratique en Pédagogie, Montréal.
- Coen, P.-F., Dujardin, B., Bouzenada Sottas, C., & Weber T. (2 juillet 2019). *Médiation de la Musique en contexte scolaire, ce que se joue avant, pendant et après l'expérience artistique ?* VI<sup>e</sup> Journées internationales de recherche et de pratique en pédagogie instrumentale et vocale, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Weber, T., Coen, P.-F., Bouzenada Sottas, C., & Dujardin, B. (2019, 4 juin). *Médiation de la musique : un modèle coopératif entre institution de formation musicale et institution de formation d'enseignants*. Laboratoire musique, arts de la scène et société, soirée médiation, HEMU, Lausanne.
- Prévost-Thomas, C. & Dujardin, B. (2019, 4 juin). *Partager la musique : des musiciens à la rencontre des publics*. Laboratoire musique, arts de la scène et société, soirée médiation, HEMU, Lausanne.
- Bovet, E., Bangerter, G., Stantz, A., Thomas, M., Güsewell, A., & Bornand, C. (2019, 27 mai). *Ecoute musicale en chambres de soins intensifs*. Laboratoire musique, arts de la scène et société, soirée témoignage, Manufacture Lausanne.
- Coen, P.-F., Bouzenada Sottas, C., Dujardin, B., & Weber, T. (2019, 24 mai). *Quel sens et quelle forme donner à la médiation de la musique : le regard de futurs enseignants*. Rencontres romandes de recherche en Education Musicale (RRREM), HEMU, Lausanne.

Güsewell, A., & Terrien, P. (2019, 7 mars). *Sur les traces d'un héritage pédagogique: l'enseignement de Veda Reynolds*. Laboratoire Musique, arts de la scène et société, soirée « Trace, mémoire », HEMU, Lausanne.

#### 6.4.5 Presse et média (2)

Secretan, A., & Grébil Liberg, M. (2019, 18 février). Opéra ? Emission Magnétique, Espace 2. <https://pages.rts.ch/espace-2/programmes/magnetique/10190325-magnetique-du-18-02-2019.html>

Imseng, S. (2019). La musique classique s'invite à la Banque alternative Suisse. *Moneta*, 2, p. 20.

#### 6.4.6 Artefacts (39)

- Recherche-action visant l'élaboration, l'implantation et l'évaluation d'un dispositif d'écoute musicale en chambres de soins intensifs en psychiatrie. Plateforme Recherche-action en Suisse. Accès : <https://recherche-action.ch/>
- Commission de 24 morceaux pour le dispositif d'écoute musicale en psychiatrie (Financement Gebert Rüt et Nicati-De Luze)
- Amenhotep [clip vidéo]. <https://vimeo.com/325764541/3d4651f3dd>
- Site internet dédié projet Opéra ? <https://archive.org/details/@opera>
- Ondée musicale. Film réalisé par Carina Freire. <https://youtu.be/kGisgs3qEWs>
- Belmondo, L. (2019). Edition d'œuvres pour harpe de Giovanni Caramiello, ut-Orpheus, Bologna. [www.utorpheus.com/index.php?route=product/search&search=caramiello](http://www.utorpheus.com/index.php?route=product/search&search=caramiello)
  - Œuvres pour harpe seule :
    - Vol. 1. 4 Fantasias on Themes by Bellini and Verdi
    - Vol. 2. Le Serenate del Vesuvio, 6 melodie popolari trascritte e variate in forma di studi, op.12
    - Vol. 3. Variations and Fantasias on Celebrated Melodies
  - Œuvres pour harpe et piano :
    - Vol. 4. 2 Fantasias on Themes by Rossini and Donizetti
    - Vol. 5. 3 Fantasias on Themes by Bellini
    - Vol. 6. 2 Fantasias on Themes by Verdi
- Bouzenada Sottas, C., Fidon, A., & Fontannaz, E. (2019). *Dossier pédagogique sur American dream : cirque et musique*. Musique entre les lignes et HEP I PH FR. IRPM, Lausanne.
- Concerts de Pinocchio (4 concerts, série Musique entre les lignes) et accueil de 32 classes de 1H à 8H du canton de Fribourg (2019, 17-18 janvier). HEP, Fribourg.

## C. Prestations de service à des tiers

### 7. Prestations de service

La confrontation de nos étudiant.e.s au terrain précède pour la plupart leur entrée dans notre école. Elle est si importante dans notre domaine que nous nous devons de l'intégrer au maximum à nos cursus. Ainsi, l'HEMU s'attache à transformer la majorité des demandes de collaboration qui lui parviennent en projets pédagogiques. Le but principal est que les étudiant.e.s puissent se concentrer sur les projets inscrits dans leurs plans d'études. Cela leur permet également de profiter de scènes et de publics que nous ne serions pas en mesure de leur offrir tout seuls.

Par ailleurs, l'HEMU voit un moyen de valoriser ses alumni et de tisser un lien plus fort entre ancien.ne.s et actuel.le.s étudiant.e.s en les intégrant plus régulièrement dans nos prestations de service.

Si les prestations de service font partie intégrante de son fonctionnement et qu'elles lui sont indispensables, l'HEMU veille toutefois constamment à éviter de générer, avec ses propres événements, une concurrence à l'offre culturelle déjà présente dans les régions où elle est active. Elle cherche au contraire à la compléter, en offrant la majeure partie du temps des événements là où il n'en existe pas encore ou en s'intégrant à des événements déjà programmés.

7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Total	128	
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total	813'882.54	La différence du montant global pour l'ensemble des mandats par rapport à 2018 s'explique par des rentrées d'argent exceptionnelles, liées notamment à trois projets spécifiques (Lausanne Soloists, Opéra de Lausanne et JOJ 2020), ainsi qu'à une augmentation de la prestation de service liée à l'enseignement HEP. Mais on peut également observer que certaines prestations de service ponctuelles ont été d'une plus grande envergure en 2019 que d'accoutumée.

### 7.1.1 Quelques éléments d'éclairage et quelques exemples marquants (non exhaustifs)

Les prestations de service sont séparées en plusieurs types :

- Prestations à des particuliers (mariage, anniversaire, fête privée, enterrement, etc.)
- Prestations à des entreprises (fête d'entreprise, animation de marchés, lancement de produit, cérémonies, etc.)
  - Grand Conseil Vaudois
    - Prestation musicale pour la dernière session parlementaire avant Noël
  - Conférence Mondiale des Journalistes
    - Accueil et prestation musicale
  - Chambre de Commerce Fribourgeoise
    - Intervention musicale lors de l'apéritif de printemps de l'économie Fribourgeoise
  - Bureau Lausannois pour les Immigrés
    - Accueil et prestation musicale lors de la 13<sup>e</sup> journée d'actions contre le racisme
  - Fédération Internationale de Basketball
    - Travail sur un concept d'intermède musical pour l'étape lausannoise du World Tour 3x3
  - Magasins Globus
    - Prestations musicales durant la période de Noël
- Prestations artistiques pour des événements ou organisateurs de concerts (saisons de concerts, programmation musicale dans le cadre d'un événement public, etc.)
  - Lausanne 2020 et JOJ 2020 (initié en 2019)
    - Création de l'hymne des JOJ 2020

**FESTIVAL  
SINE NOMINE  
CASINO DE  
MONTBENON**



**BACHELOR  
MUSIQUES  
ACTUELLES  
LE ROMANDIE**



**MARATHON  
BEETHOVEN  
RTS**

- Création de la musique de la remise des médailles des JOJ 2020
  - Création de la musique du spectacle BodyCity, imaginé, organisé et produit par la Ville de Lausanne
  - Foire du Valais 2019
    - Concert à l'espace « Live »
  - Ensemble Lausanne Soloists
    - Menton
    - Rocamadour
    - La Roque d'Anthéron
    - Vienne (Grafenegg)
    - Tannay
- NB : L'ensemble Lausanne Soloists a un fonctionnement mixte. La session de printemps est considérée comme une session d'orchestre pour les étudiant.e.s, alors que celle d'été est une prestation de service.
- Opéra de Lausanne
    - Orchestre pour le projet « Pierre et le Loup »
  - Théâtre de Vidy
    - Création et interprétation de la musique pour le spectacle « Concours Européen de la Chanson Philosophique »
  - Saison de concerts à l'Esprit Sainf
  - Saison de concerts à l'Espace CHUV
  - Saison de concerts au Château de Monthey
  - Prestations de conseil (accompagnement à la création artistique, etc.)
    - Fête des Vignerons, Journée cantonale Vaudoise
      - Conseils, accompagnement et coordination de la partie chorale de la parade
  - Prestations d'enseignement
    - HEP, enseignement de la musique pour les étudiant.e.s de la HEP
    - CFMS, mise à disposition d'un ensemble instrumental pour les examens à blanc du Brevet Fédéral de Technicien du Son

## D. Médias

### 8. Présence de l'institution dans les médias

8.1 Nombre d'interventions dans les médias	8.1.1 Radio	12	La revue de presse annuelle est publiée chaque année sur le site internet de l'HEMU.
	8.1.2 TV	2	
	8.1.3 Presse écrite (non scientifique)	82	
	8.1.4 Autre	28	
	8.1.5 Total	124	
8.2 Comme le montre la revue de presse et les chiffres ci-dessus, l'HEMU dispose d'une couverture régulière et stable de ses activités académiques (nouveautés de l'enseignement, concerts, actualités institutionnelles, etc.) dans les médias locaux des trois cantons où elle est présente (Vaud, Valais, Fribourg). Celle-ci est notamment fortement axée sur les projets artistiques de la haute école. Plus de la moitié des sujets traités sont consacrés aux concerts, conférences et autres masterclasses, ouverts au public, proposés par l'HEMU.			

## E. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères

### 9. Collaborations

Les collaborations instaurées par l'HEMU symbolisent son rayonnement dans le paysage musical et académique suisse et international.

Celles avec des institutions de formation et de recherche suisses permettent de favoriser le développement de la musique sur le plan académique, mais aussi sur celui de sa diffusion. L'échange de documentations musicales, la recherche de synergies, la mise à disposition de ressources et de prestations sont des exemples notables de ces partenariats.

Celles avec des institutions étrangères ont pour but principal l'échange d'expériences et d'informations. Elles sont particulièrement utiles à la mobilité du corps professoral et étudiant ainsi qu'à la mise sur pied d'activités conjointes de recherche.

9.1 Nombre de conventions de collaboration signées	9.1.1 Avec des institutions suisses	Total	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Suisse des Musiciens / Hochschule für Musik Basel / Hochschule für Musik Luzern</li> <li>• Conservatoire Cantonal de Musique de Sion</li> <li>• Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) / La Manufacture (HETSR)</li> <li>• Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)</li> <li>• Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) / Haute école d'ingénierie et de Gestion Vaud (HEIG-VD)</li> <li>• Haute Ecole d'ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD)</li> <li>• Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud)</li> <li>• La Manufacture (HETSR)</li> <li>• UNIL, Faculté des Lettres</li> <li>• Université de Fribourg / Institut du sport</li> </ul> <p style="color: green;">Dans le rapport 2018 des collaborations du site de Sion avaient été rajoutées. Toutefois il s'agissait d'institutions culturelles et non d'institutions de formation et de recherche. Ces 11 institutions ont donc été définitivement retirée de ce décompte.</p>
		Dont nouvelles	0	
		Dont non-actives		N.B. : y compris institutions partenaires mobilité PER et ETU.

				Non-active = convention signée, mais « dormante », sans collaboration effective actuelle.
	9.1.2 Avec des institutions étrangères	Total	42	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aix-Marseille Université / FR</li> <li>• Arizona State University / US</li> <li>• ArtEZ Institute of the Arts, Arnhem / NL</li> <li>• China Conservatory, Beijing / CN</li> <li>• Codarts University of the Arts, Rotterdam / NL</li> <li>• Conservatoire Royal, Liège / BE (contrat signé en mai 2018)</li> <li>• Conservatorio di Musica "A. Pedrollo", Vicenza / IT</li> <li>• Conservatorio di Musica "E.F. Dall'Abaco", Verona / IT</li> <li>• Conservatorio di Musica Arrigo Boito, Parma / IT</li> <li>• Conservatorio di Musica Santa Cecilia, Rome / IT</li> <li>• Conservatorio Statale di Musica "Giuseppe Verdi" di Torino / IT</li> <li>• Conservatorio Superior de Musica "Rafael Orozco", Córdoba / ES</li> <li>• Conservatorio Superior de Musica de A Coruña / ES</li> <li>• Escola Superior de Música e Artes do Espectáculo / PT (signé novembre 2018)</li> <li>• Estonian Academy of Music and Theatre, Tallinn / EE</li> <li>• Fontys Hogeschool voor de Kunsten/Academy of Music and Performing Arts (AMPA), Tilburg / NL</li> <li>• Fondazione Scuola di Musica di Fiesole / IT</li> <li>• Hochschule für Musik "Hanns Eisler", Berlin / DE</li> <li>• Hochschule für Musik, Detmold / DE</li> <li>• Hochschule für Musik, Nürnberg / DE</li> <li>• Hochschule für Musik und Darstellende Kunst, Frankfurt am Main / DE</li> <li>• Hochschule für Musik und Darstellende Kunst, Stuttgart / DE</li> <li>• Hochschule für Musik und Darstellende Kunst, Mannheim / DE</li> <li>• Hochschule für Musik und Theater, Hamburg / DE</li> <li>• Hochschule für Musik, Freiburg / DE</li> <li>• Institut supérieur de musique et de pédagogie, Namur / BE</li> <li>• Metropolia University of Applied Sciences, Helsinki / FI</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Music and Arts University of the City of Vienna / AT</li> <li>• Music and Dance Faculty of the Academy of Performing Arts, Prague / CZ</li> <li>• Musikhochschule, Lübeck / DE</li> <li>• Peabody Institute of the Johns Hopkins University / US</li> <li>• Pôle supérieur d'enseignement artistique, Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) / FR</li> <li>• Real Conservatorio Superior de Musica, Madrid / ES</li> <li>• Royal Academy of Music, London / GB</li> <li>• Royal Conservatoire, Antwerp / BE</li> <li>• Royal Irish Academy of Music, Dublin / IE</li> <li>• Royal Northern College of Music, Manchester / GB</li> <li>• Royal Danish Academy of Music / DK</li> <li>• Sibelius Academy, University of the Arts, Helsinki / FI</li> <li>• The Iceland University of the arts / IS (contrat signé en octobre 2018)</li> <li>• The Fryderyk Chopin University of Music / PL</li> <li>• Universität der Künste Berlin / DE</li> </ul>
		Dont nouvelles	19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hochschule für Musik und Theater, München / DE</li> <li>• Hochschule für Musik, Würzburg / DE</li> <li>• University of Music Franz Liszt, Weimar / DE</li> <li>• Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance London / GB</li> <li>• Mozarteum University, Salzburg / AT</li> <li>• University of Music and Performing Arts Vienna / AT</li> <li>• Conservatori Superior de Música "Joaquín Rodrigo", València / ES</li> <li>• Université d'Angers (ESTHUA) / FR</li> <li>• Centre des Musiques Didier Lockwood / FR</li> <li>• Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Lyon / FR</li> <li>• Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris / FR</li> <li>• University Of Pécs, Faculty Of Music And Visual Art / HU</li> <li>• Cork Institute of Technology, Cork School of Music / IE</li> <li>• Istituto Superiore di Studi Musicali « Vincenzo Bellini » di Catania / IT</li> <li>• The Norwegian Academy of Music / NO</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Royal Conservatoire and Academy of the Arts The Hague / NL</li> <li>• Akademia Muzyczna w Krakowie / PL</li> <li>• Academy of Music in Łódź / PL</li> <li>• Janáček Academy of Music and Performing Arts in Brno / CZ</li> </ul>
		Dont non-actives		<p>N.B. : y compris institutions partenaires mobilité PER et ETU.</p> <p>Non-active = convention signée, mais « dormante », sans collaboration effective actuelle.</p>
	9.1.3 Total des conventions de collaboration signées	Total	52	

## 10. Mobilité

Les demandes de mobilité internationales ont peut-être moins de sens que dans d'autres domaines, car l'HEMU compte beaucoup d'étudiant.e.s étranger.ère.s inscrit.e.s pour travailler avec un.e professeur.e en particulier. De plus, la tradition des masterclasses et des académies d'été (hors cursus académique) reste particulièrement forte. Ainsi les étudiant.e.s et les professeur.e.s s'échangent naturellement hors de l'institution et des systèmes institutionnalisés.

10.1 Nombre d'étudiant-e-s	10.1.1 IN	Echange	7	
		Stages	0	
		SU	0	
		Total	7	
	10.1.2 OUT	Echange	2	
		Stages	0	
		SU	0	
Total		2		
10.2 Nombre de collaborateurs-trices PER	10.2.1 IN	Total séjours moins d'un mois	4	
		Total séjours plus d'un mois	0	
		Total	4	
	10.2.2 OUT	Total séjours moins d'un mois	4	
		Total séjours plus d'un mois	0	

	Total	4	
--	-------	---	--

## F. Gestion du personnel (effectifs au 31.12)

### 11. Personnel d'enseignement et de recherche

11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Par fonction	PO	3.39	
		PA	31.31	
		ME - A	25.71	
		ME - B	18.57	
		Adj. scient. / art. - A	0	
		Adj. scient. / art. - B	1.67	
		Assistant	2.31	
	11.1.2 Total PER		82.96	
	11.1.3 Dont intervenant dans le cadre d'un master HES-SO	Total	40.20	
11.2 Nombre de personnes co-dirigeant une thèse de doctorat	11.2.1 Total		0	

### 12. Personnel administratif et technique

12.1 Nombre d'EPT	12.1.1 Total	43.36	Augmentation d'EPT qui s'explique de manière classique par des changements de taux (baisse et hausse), des remplacements lors de départs et de nouveaux engagements
-------------------	--------------	-------	---

### 13. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat

13.1 Nombre d'EPT	13.1.1 Total	0	
-------------------	--------------	---	--

14. Intervenants extérieurs et prof. HES invités

14.1 Nombre de personnes	14.1.1 Total	747	
14.2 Nombre de jours d'intervention au sein de la HE	14.2.1 Total	6415	

15. Assistants (thématique d'approfondissement 2019)

La vocation de l'HEMU est de dispenser une formation d'excellence au niveau musical. De fait, nos étudiant.e.s font toutes et tous des Masters à plein temps qui nécessitent un investissement total du côté artistique. Les assistant.e.s engagé.e.s à l'HEMU sont de type A, avec de petits taux d'activités qui dépendent des financements, car la configuration actuelle de l'HEMU ne permet pas d'accueillir des assistant.e.s B ou C. Il n'existe aucun projet FNR permettant de les financer. Nous avons néanmoins trois doctorant.e.s qui ont un statut soit d'adjoint.e scientifique, soit de professeur.e. L'HEMU étant une structure de taille modeste, cela restreint la stratégie. Nos assistant.e.s sont engagés pour de la recherche, de l'administratif ou de l'encadrement de travaux d'étudiant.e.s, et non pour dispenser de l'enseignement artistique (ce qui constitue la plus grande part de notre enseignement). Les sources de financement proviennent de fonds propres pour les tâches administratives ou les tâches d'encadrement d'étudiant.e.s, et de fonds de recherche pour les projets. Il est important de souligner que nos assistant.e.s ne sont pas destinés à la relève des professeur.e.s car c'est la notoriété même de nos professeur.e.s qui attire nos étudiants. Le recrutement de notre corps professoral tient toujours compte d'une activité artistique importante et internationale. Ainsi, nos assistant.e.s A viennent généralement suite à la fin d'un Master et profitent de leur temps à l'HEMU pour acquérir des compétences en vue de commencer une thèse. Ils participent pleinement à la vie de l'HEMU au travers de colloques, de participations à des publications, d'offres de formations continues de la HES-SO.

15.1 Nombre de personnes	15.1.1 Assistants A	4	
	15.1.2 Assistants B	0	
	15.1.3 Assistants C	0	
	15.1.4 Total	4	
15.2 Nombre d'EPT	15.2.1 Assistants A	2.31	
	15.2.2 Assistants B	0	
	15.2.3 Assistants C	0	
	15.2.4 Total	2.31	
15.3 Ratio nombre d'assistant / nombre total PER	15.3.1 Assistants A	2.04%	
	15.3.2 Assistants B	0	
	15.3.3 Assistants C	0	
	15.3.4 Total	2.04%	

15.4 Ration EPT assistants / EPT PER	15.4.1 Assistants A	2.78%	
	15.4.2 Assistants B	0	
	15.4.3 Assistants C	0	
	15.4.4 Total	2.78%	
15.5 Assistants HES A	15.5.1 Assistants dans leur 1 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.5.2 Assistants dans leur 2 <sup>ème</sup> année de contrat	4	
	15.5.3 Assistants dans leur 3 <sup>ème</sup> année de contrat	0	
	15.5.4 Assistants dans leur 4 <sup>ème</sup> année de contrat	0	
	15.5.5 Assistants dans leur 5 <sup>ème</sup> année de contrat	0	
	15.5.6 Total	4	
15.6 Assistants B	15.6.1 Assistants dans leur 1 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.6.2 Assistants dans leur 2 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.6.3 Assistants dans leur 3 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.6.4 Assistants dans leur 4 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.6.5 Assistants dans leur 5 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.6.6 Total	0	
15.7 Assistants C	15.7.1 Assistants dans leur 1 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.7.2 Assistants dans leur 2 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.7.3 Assistants dans leur 3 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.7.4 Assistants dans leur 4 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.7.5 Assistants dans leur 5 <sup>re</sup> année de contrat	0	
	15.7.6 Total	0	
15.8 Taux d'encadrement	15.8.1 Nombre assistants A par PO/PA	4	
	15.8.2 Nombre assistants B par PO/PA	0	
	15.8.3 Nombre assistants C par PO/PA	0	
	15.8.4 Nombre total assistants par PO/PA	4	
Suivi de l'évolution des contrats	Nombre d'assistants A ayant évolué vers un contrat d'assistant B	0	
	Nombre d'assistants B ayant évolué vers un contrat d'assistant C	0	
Situations particulières	Commentaire libre		La HE précise toute situation qui n'entrerait pas dans les

			catégories et sous-catégories proposées, notamment en termes de durée de contrat.
Données qualitatives	Commentaire libre		La HE transmet toute information qualitative jugée pertinente pour éclairer et commenter le statut des assistants au sein de l'institution et leur suivi. Elle décrit notamment sa politique de relève et la manière dont la HE met en œuvre cette dernière (difficultés rencontrées, éléments favorables, objectifs vers lesquels tendre, etc.).

## G. Gestion des ressources financières et des infrastructures

### 16. Exploitation du budget

16.1 Charges	16.1.1 Détails	Frais de personnel enseignement	14'288'206.64	
		Charges sociales personnel enseignement	3'220'174.48	
		Honoraires et conseillers externes	1'218'188.87	

		Achat mobilier, matériel et instruments	213'610.68	
		Entretien mobilier, matériel et instruments	178'555.63	
		Frais locaux	3'179'479.05	
		Frais de bibliothèque	51'428.54	
		Communication	213'142.62	
		Subventions à des institutions privées et étudiants	6'500.00	
		Frais de personnel administratif et technique	4'424'332.05	
		Charges sociales personnel administratif et technique	1'035'868.54	
		Frais généraux	1'042'437.29	
		Redevances et frais informatique	219'130.08	
		Charges financières	41'318.80	
		Pertes sur débiteurs	5'309.41	
		Amortissements	105'078.88	
	16.1.2 Total		29'442'761.56	
16.2 Produits	16.2.1 Détails	Subventions	27'187'916.67	
		Ecolages	630'989.29	
		Dons divers	371'318.33	
		Prestations de services et mandats divers	646'340.44	
		Recettes diverses	782'215.10	
		Produits financiers	125'226.60	
	16.2.2 Total		29'744'006.43	

16.3 Résultat de l'exercice	16.3.1 Total		301'244.87	Etat au 31.12.2019
-----------------------------	--------------	--	------------	--------------------

Le résultat 2019 s'explique principalement par les charges réelles 2019 inférieures au budget 2019, pour les raisons suivantes :

- Salaires de direction et administration, y.c. charges sociales :
  - Direction transversale prévue dans le budget au 01.01.2019 et qui sera partiellement effective au 01.01.2020
  - Prise de fonction de la nouvelle directrice générale au 01.03.2019
  - Recrutement pour le service des finances, prévu dans le budget 2019, qui ne se réalisera que dans le courant de l'année 2020
  - Encaissement d'indemnités journalières pour maladie de longue durée (notamment site de Fribourg)
- Infrastructures : entretien des bâtiments et frais de chauffage ;
- Acquisitions de matériel et d'instruments ;
- Encadrement pédagogique : réorganisation et postes vacants ;
- Frais d'examens.

À noter également : augmentation du volume de Ra&D, notamment concernant le projet « Ecoute musicale en chambre de soins intensifs » financé par des fonds de tiers.

## 17. FRI

17.1 Etat du FRI		Solde au 01.01.19	Mouvement 2019	Solde au 31.12.19
17.1.1 HEMU Vaud		902'395.12	165'620.46	1'068'015.58
17.1.2 HEMU Fribourg		0.00	0.00	0.00
17.1.3 HEMU Valais		154'820.39	-69'946.66	84'873.73
17.1.4 Total		1'057'215.51	95'673.80	1'152'889.31

**HEMU Vaud** : Le FRI Vaud a été dissous en 2019 d'un montant de Fr 205'571.07 affecté au financement des studios d'enregistrement du Flon 4 et doté sur le résultat 2019 d'un montant de Fr 371'191.53, portant ainsi son montant à Fr 1'068'015.58, soit 5% du total des charges 2018.

**HEMU Fribourg** : À ce jour le Canton de Fribourg n'autorise pas la constitution d'un FRI.

**HEMU Valais** : Le FRI Valais a été dissous de la perte 2019, d'un montant de Fr 69'946.66, liée principalement à la décision du SHE de limiter les conditions locales particulières de l'HEMU Valais à Fr 400'000.

## 18. Infrastructures

Les chiffres ci-dessous sont issus des données récoltées pour déposer notre demande de subventionnement des locations auprès du SEFRI.

L'HEMU partage une partie de ses infrastructures avec le Conservatoire de Lausanne à la Grotte 2 et avec le Conservatoire cantonal de Fribourg à Louis-Braille 8, à Granges-Paccots :

- à Lausanne Grotte 2, la part HEMU est de 58,97%
- à Fribourg, la part HEMU est de 28,49%

À Sion, les locaux ne sont pas partagés avec une autre institution. Les espaces loués et indiqués ci-dessous sont utilisés exclusivement par l'HEMU.

s. e. et o.

18.1 Surfaces utiles principales (SUP)	18.1.1 Par affectation	Bureaux	1'578	568 m2 Lausanne Grotte 321 m2 Lausanne Flon 304 m2 Fribourg 385 m2 Sion
		Laboratoires et ateliers	43	24 m2 Lausanne Grotte 19 m2 Lausanne Flon
		Archives, collections et dépôts	505	230 m2 Lausanne Grotte 116 m2 Lausanne Flon 69 m2 Fribourg 90 m2 Sion
		Auditoires	1'584	469 m2 Lausanne Grotte 571 m2 Lausanne Flon 369 m2 Fribourg 175 m2 Sion
		Salles de cours	6'864	3'069 m2 Lausanne Grotte 522 m2 Lausanne Flon 1'951 m2 Fribourg 1'322 m2 Sion
		Bibliothèques	429	280 m2 Lausanne Grotte 95 m2 Fribourg 54 m2 Sion
		Habitat	0	
	Locaux communautaires et de loisirs	1'317	180 m2 Lausanne Grotte 625 m2 Lausanne Flon 402 m2 Fribourg 110 m2 Sion	
	Total par affectation		12'320	

**HEMU JAZZ  
ORCHESTRA  
FEAT. DUDU PENZ**  
JAZZ ONZE+  
FESTIVAL



**CONCOURS  
EUROPÉEN DE  
LA CHANSON  
PHILOSOPHIQUE**  
THÉÂTRE DE VIDY

**KATTENBURG  
CONCOURS  
DE CHANT**  
OPÉRA DE  
LAUSANNE



	18.1.2 Par site	Loué	4'820	Lausanne Grotte : Rue de la Grotte 2, CP 5700, 1002 Lausanne
			2'165	Lausanne Flon : Côtes-de-Montbenon 22 et 24, 1003 Lausanne
			3'190	Fribourg : Route Louis-Braille 8, 1763 Granges-Paccot
			2'036	Sion : Rue Gravelone 5 et Rue du Vieux-Collège 13, 1950 Sion
		Propre	0	
	Total par site		12'211	

## H. Gouvernance

### 19. Organes de gouvernance

19.1 Organes et Conseil professionnel	Direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Noémie L. Robidas, directrice générale (dès le 01.03.2019)</li> <li>Barbara Vauthey, directrice déléguée ad interim (jusqu'au 28.02.2019)</li> <li>Mathieu Fleury, directeur administratif</li> <li>Nicolas Farine, directeur HEMU Site de Lausanne</li> <li>Aurélien d'Andrès, directeur HEMU Site de Sion</li> <li>Jörg Lingenberg, adjoint de direction HEMU Site de Sion (dès le 01.09.2019)</li> <li>Philippe Savoy, directeur HEMU Site de Fribourg (dès le 01.03.2019)</li> <li>Jean-Pierre Chollet, directeur HEMU Site de Fribourg (jusqu'au 31.08.2019)</li> <li>Benedikt Hayoz, adjoint de direction HEMU Site de Fribourg (dès le 01.09.2019)</li> <li>Laurence Jeanningros, adjointe de direction HEMU Site de Fribourg (jusqu'au 31.08.2019)</li> <li>Laurence Desarzens, directrice HEMU Site du Flon</li> <li>Christophe Descamps, adjoint à la direction en charge des finances</li> </ul>
	Conseil représentatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Yascha Israelievitch, président, étudiant</li> <li>Julien Boss, vice-président, professeur</li> <li>Cécile Tinguely, secrétaire, administration</li> <li>Matthieu Obrist, administration</li> <li>Léo Fumagalli, étudiant</li> <li>Julia Deit-Ferrand, étudiante</li> <li>Gaspard Glaus, professeur</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marc Pantillon, professeur</li> <li>• Renaud Berger, professeur</li> <li>• Elisabeth Gillioz, professeure</li> </ul>
	Conseil professionnel / Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Josiane Aubert *</b>, présidente</li> <li>• <b>Barbara Vauthey *</b>, vice-présidente, représentante du Canton de Fribourg (dès le 21.03.2019)</li> <li>• Maya Breitenstein Knobel, secrétaire, représentante de la Ville de Lausanne</li> <li>• Jacques Cordonier, représentant du Canton du Valais</li> <li>• Michael Fiaux, représentant du Canton de Vaud (dès le 01.04.2019)</li> <li>• <b>Helena Maffli *</b>, représentante des milieux professionnels (dès le 02.05.2019)</li> <li>• Pierre Barrois, représentant des milieux professionnels (dès le 22.05.2019)</li> <li>• Christophe Brenner, représentant des milieux académiques (dès le 27.06.2019)</li> <li>• Evan Rothstein, représentant des milieux académiques (dès le 22.05.2019)</li> </ul> <p><b>* Membres du bureau du Conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marc Pantillon, vice-président (jusqu'au 28.02.2019)</li> <li>• Marc Floquet, trésorier (jusqu'au 28.02.2019)</li> <li>• Michael Kinzer (jusqu'au 28.02.2019)</li> <li>• Jean-Pierre Melchner (jusqu'au 31.08.2019)</li> <li>• Jean-Pierre Schaller (jusqu'au 28.02.2019)</li> <li>• Philippe Trinchan (jusqu'au 28.02.2019)</li> </ul>

### III. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO

En annexe, document signé par l'HEMU et le rectorat de la HES-SO listant les prestations courantes et de développement telles que convenues.

### IV. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIEES PAR LE DÉPARTEMENT

En annexe, le rapport portant sur les missions particulières rendu séparément et avant le présent rapport d'activité, à savoir le 24 juin 2020.

# **Mandat de prestations**

## **entre le rectorat et le domaine Musique et Arts de la scène**

### **pour la période 2017-2020**

#### **Préambule**

Considérant :

- La convention intercantonale sur la HES-SO du 26 mai 2011 (ci-après : la convention intercantonale) ;
- La stratégie académique du domaine Musique et Arts de la scène 2015-2020 ;
- Le plan d'intentions de la HES-SO 2015-2020 ;
- La convention d'objectifs de la HES-SO 2017-2020 ;

étant précisé que :

- en vertu de l'art. 5 al. 4 de la convention intercantonale, un mandat de prestations quadriennal est établi entre le rectorat et chaque domaine, dans le cadre fixé par la convention d'objectifs quadriennale conclue entre le rectorat et les cantons partenaires ;
- les domaines mettent en œuvre le mandat de prestations qui les lie au rectorat (art. 30 let. i) et répondent directement devant le rectorat de la réalisation du mandat de prestations qui les lie à ce dernier ;
- le mandat de prestations définit notamment l'offre de formation et les compétences en matière de Ra&D (« portefeuille de produits et de compétences en matière d'enseignement et de recherche », selon l'art. 5 al. 4) ;
- la LEHE requiert la mise en place d'un système d'assurance qualité en vue de l'accréditation institutionnelle ;
- la conduite et la réalisation des missions de la HES-SO se déroulent dans un esprit de collaboration, de transparence et en bonne intelligence entre le rectorat, les domaines et les hautes écoles ;

dans le cadre des missions confiées à la HES-SO (art. 4 de la convention intercantonale), à savoir :

- l'enseignement de niveau tertiaire universitaire axé sur la pratique ;
- la recherche appliquée et le développement ;
- les prestations de service à des tiers ;
- le transfert des connaissances ;

et dans le but d'assurer le développement coordonné et continu des missions académiques, dans le sens des objectifs de la HES-SO et du domaine Musique et Arts de la scène ;

le rectorat confie au domaine Musique et Arts de la scène la réalisation des prestations suivantes :

#### **Enseignement**

##### **Prestations courantes**

- Garantir la cohérence du portefeuille de formations de base bachelor et master, et assurer son évolution.
- Assurer le pilotage académique des filières de formation bachelor suivantes :
  - BA en Contemporary Dance
  - BA en Théâtre
  - BA en Musique
  - BA en Musique et mouvement

- Assurer le pilotage académique des filières de formation master suivantes :
  - MA en Composition et théorie musicale
  - MA en Interprétation musicale
  - MA en Interprétation musicale spécialisée
  - MA en Pédagogie musicale
- Participer, avec les institutions partenaires, au pilotage académique des filières de formation master suivantes :
  - MA en Ethnomusicologie
  - MA en Théâtre
- Développer un concept de politique concertée de la formation continue certifiante du domaine et le mettre en œuvre au niveau des hautes écoles du domaine.
- Définir les règles d'admission aux études, coordonner leur mise en œuvre au sein du domaine et traiter les cas particuliers.
- Veiller au développement de la collaboration en matière de formation entre les hautes écoles du domaine et les milieux artistiques, culturels et professionnels sur le plan local, régional, national et international.

### Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
• Développer l'Institut Romand de Pédagogie Musicale (IRPM).	• Évaluation de l'Institut et de ses activités
• Poser les bases d'un observatoire des métiers des arts de la scène.	• Réalisation d'une étude de faisabilité d'un observatoire
• Renforcer la formation préprofessionnelle, ainsi que les liens avec les degrés de formation antérieurs.	• Nombre d'admissions provenant de filières préprofessionnelles en Suisse romande, sous réserve des politiques cantonales et des périmètres de compétences.
• Coordonner et conduire le processus d'évaluation des filières bachelor et master.	• Respect du calendrier prévu • Existence d'une autoappréciation des activités du conseil de domaine en matière d'évaluation de filières

### Recherche appliquée et développement

#### Prestations courantes

- Piloter, coordonner et développer le portefeuille Ra&D.
- Assurer la réalisation des activités Ra&D conformément à la stratégie du domaine, et dans le cadre du développement de l'Institut de recherche en musique et arts de la scène et de l'Institut romand de pédagogie musicale.
- Assurer une gestion financière rigoureuse des montants attribués par le rectorat pour la recherche, et en rendre compte de manière complète et transparente en utilisant notamment les outils applicatifs communs de la HES-SO.
- Intégrer la totalité des activités de Ra&D dans les instruments de suivi et de reporting de la HES-SO.
- Conduire les travaux de diffusion et de valorisation de la recherche, de la création et de l'innovation.
- Optimiser le financement endogène en vue d'accroître l'obtention de fonds de tiers.
- Veiller au transfert de connaissances entre la Ra&D et les enseignements.

## Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none"><li>• Diffuser les travaux de recherche des hautes écoles du domaine au sein de spectacles, concerts, colloques, performances, expositions, etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de prestations (publications, spectacles, concerts, colloques, performances, expositions, etc.) découlant de travaux de recherche (cf. multirank)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégrer une plateforme de publication scientifique en ligne.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Existence de l'organe de publication scientifique en ligne</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Participer à la construction de la plateforme HES-SO de valorisation des compétences, puis ensuite l'enrichir et la renforcer.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exemple d'implication du domaine dans la construction de la plateforme</li><li>• Proportion des chercheurs du domaine disposant d'un profil à jour dans la plateforme</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer l'acquisition de projet de Ra&amp;D financés par des tiers.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Évolution des fonds de tiers acquis liés à la Ra&amp;D</li><li>• Évolution du nombre de participations à des projets acquis financés par des tiers</li><li>• Exemples de mesures prises pour renforcer l'acquisition de projets financés par des tiers</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Coordonner et conduire le processus d'évaluation de la Ra&amp;D.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proportion d'entités de recherche ayant démarré la démarche d'évaluation de la Ra&amp;D</li></ul>

## Prestations de service

### Prestations courantes

- Valoriser des partenariats et prestations de services à la société, au niveau local, régional, national et international.

### Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en évidence les projets communs aux hautes écoles du domaine.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de projets communs réalisés</li><li>• Exemples de mise en valeur de ces projets</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Créer des plateformes d'échange entre les demandeurs et les hautes écoles-prestataires.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exemples de plateformes d'échange</li></ul>

## Politiques institutionnelles

### Prestations courantes

- Assurer et développer la qualité des activités académiques et institutionnelles, dans le cadre du système d'assurance et de développement de la qualité de la HES-SO.
- Coordonner l'activité des hautes écoles du domaine conformément à la stratégie académique du domaine.
- Soutenir la participation des acteurs du domaine (toutes fonctions confondues) dans les différents groupes de travail ou commissions que ce soit au niveau du domaine, de la HES-SO, sur les plans national et international.
- Développer la cohésion des organes de pilotage du domaine.

- Favoriser la mutualisation entre les hautes écoles du domaine de l'acquisition et l'utilisation des infrastructures pédagogiques ou de recherche particulièrement onéreuses, dans la mesure du possible.
- Garantir la cohérence et la complétude du dispositif normatif du domaine.
- Agir en cohérence avec les politiques institutionnelles de la HES-SO, notamment en matière de communication, de relève, d'égalité des chances et de diversité, d'éthique et de déontologie, de mobilité, de relations internationales et de développement durable.

### Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
• Créer le Prix annuel du domaine Musique et Arts de la scène.	• Existence du prix
• Mener une analyse des besoins en matière de développement de la communauté des alumni.	• Existence d'un rapport du conseil de domaine sur l'analyse des besoins et propositions de mesures
• Favoriser les échanges de pratiques et les réflexions entre les trois hautes écoles du domaine, afin d'adapter les modèles RH et financiers aux nouvelles conditions-cadres cantonales et intercantionales.	• Exemples d'échanges de pratique
• Développer le rôle du conseil de domaine comme lieu de la conduite académique, d'élaboration de bonnes pratiques et d'échange	• Degré de satisfaction des membres du conseil quant au fonctionnement du conseil • Exemple d'échange de bonnes pratiques
• Promouvoir la formation doctorale en collaboration avec des hautes écoles universitaires, dans le cadre de la politique de la relève de la HES-SO.	• Travaux entrepris en vue de la création d'une école doctorale des arts en Suisse romande, en s'inspirant de modèles internationaux existants

### Modalités d'exécution

#### Ressources à disposition

Pour réaliser les prestations prévues dans le présent mandat, le domaine Musique et Arts de la scène s'appuie sur les ressources des hautes écoles composant le domaine, et dispose des financements alloués par le rectorat dans le cadre des dispositifs de contribution suivants :

- Montants issus des charges communes ;
- Montants issus du fonds de recherche et d'impulsions (FRI).

#### Modalités de suivi

Au plus tard le 30 avril 2019, le domaine Musique et Arts de la scène remet au rectorat un rapport intermédiaire de suivi, sur la base d'un canevas proposé par le rectorat, qui précise l'état de réalisation des prestations de développement prévues dans le présent mandat. Sur la base du rapport intermédiaire, le rectorat et le conseil du domaine Musique et Arts de la scène se rencontrent pour faire le point sur la réalisation du présent mandat de prestations. Le suivi des prestations courantes a lieu dans le cadre du reporting qualité de la HES-SO.

Au plus tard le 30 avril 2021 le domaine Musique et Arts de la scène remet au rectorat un rapport final, sur la base d'un canevas proposé par le rectorat, dans lequel le domaine Musique et Arts de la scène évalue la réalisation des prestations de développement prévues dans le présent mandat. Sur la base du rapport final, le rectorat et le conseil du domaine Musique et Arts de la scène se rencontrent pour faire le point sur la réalisation du présent mandat et clore ainsi le cycle stratégique 2015-2020.

#### Modalités d'adaptation

À l'occasion de la rencontre de suivi intermédiaire, les parties peuvent convenir d'un commun accord d'ajuster les prestations prévues (modifications mineures).

Si, pendant la durée du présent mandat de prestations, le cadre général d'action change dans une mesure facilitant ou compliquant significativement la réalisation d'une ou plusieurs prestations prévues, le rectorat

et le domaine Musique et Arts de la scène redéfinissent conjointement le contenu du mandat de prestations (modifications majeures).

Les modifications mineures ou majeures sont précisées dans un avenant au mandat de prestations.

### Engagement réciproque

Le présent mandat de prestations, conclu entre le rectorat et le domaine Musique et Arts de la scène, formalise l'engagement réciproque pris par chacune des parties :

Le rectorat s'engage à prendre toutes les mesures en son pouvoir, notamment en matière de ressources humaines et financières, de transparence et d'équité entre les domaines, pour permettre au domaine Musique et Arts de la scène de réaliser les prestations prévues dans le présent mandat.

Le domaine Musique et Arts de la scène, avec les hautes écoles qui le composent, s'engage à réaliser dans toute la mesure du possible les prestations prévues, dans le respect de la convention intercantonale, de ses dispositions d'application, et des décisions prises par les organes de la HES-SO.

En cas de non-réalisation des prestations prévues par le présent mandat, ou de non-respect des modalités, le rectorat et le domaine engagent des démarches visant à convenir d'éventuelles mesures correctrices.

### Litiges

Les parties s'engagent à résoudre les divergences d'opinions et les litiges liés à ce mandat de prestations à l'amiable, dans un esprit de coopération.

Le cas échéant, les règles fédérales en vigueur en matière d'arbitrage s'appliquent.

### Durée et renouvellement

Le présent mandat de prestations entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et dure jusqu'au 31 décembre 2020.

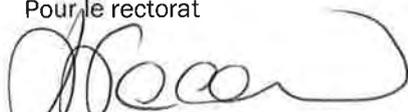
Les parties conviennent de commencer les négociations en vue d'un nouveau mandat de prestations au plus tard le 30 juin 2019, dans le cadre du cycle stratégique de la HES-SO 2019-2024.

## Signatures

Le présent mandat de prestations a été préavisé par le Conseil participatif du domaine Musique et Arts de la scène en date du 24 juin 2016 et adopté par le Conseil de domaine en date du 7 novembre 2016.

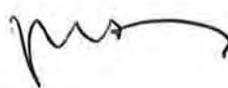
Delémont, le 17 mars 2017

Pour le rectorat

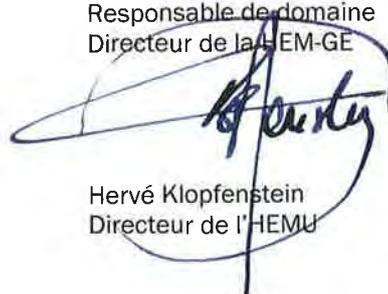


Luciana Vaccaro  
Rectrice

Pour le domaine Musique et Arts de la scène



Philippe Dinkel  
Responsable de domaine  
Directeur de la HEM-GE



Hervé Klopfenstein  
Directeur de l'HEMU

Frédéric Plazy  
Directeur de la Manufacture



Direction générale  
de l'enseignement supérieur  
Monsieur Alexandre Dobjanschi  
Avenue de l'Elysée 4  
1014 Lausanne

Lausanne, le 24 juin 2020  
Cd

### **Missions particulières 2019**

Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver notre rapport sur les missions particulières 2019.

#### **I – Préambule**

Nous vous rappelons tout d'abord le travail accompli depuis 2017 sur l'élaboration des feuilles de charges, avec comme principale conséquence en 2018 un transfert d'heures d'enseignement du pilier master sur le pilier bachelor et par conséquent une augmentation du coût de l'étudiant bachelor et une diminution du coût de l'étudiant master.

La définition des missions particulières 2019 a été réalisée dans le courant de l'année 2018 en s'appuyant sur les coûts du décompte analytique 2017 et donc ne prenait pas en compte l'évolution des coûts par étudiants suite au transfert d'heures réalisé en 2018.

A noter également cette année et sur recommandation de la HES-SO, le transfert :

- des étudiants SEMP (Swiss-European Mobility Programme) dans le pilier bachelor, soit 1'300 heures d'enseignement en 2019, rattachés jusqu'à présent à la mission formation cantonale.  
Pour mémoire, ces étudiants en échange SEMP ne sont pas immatriculés et ne figurent par conséquent pas dans les effectifs de l'HEMU.
- des compléments HEP dans le pilier des prestations de services, soit 265 heures d'enseignement en 2019, rattachés jusqu'à présent à la mission formation cantonale.

## **II - Missions particulières 2019**

### **Formations Bachelor et Master :**

Le montant réel de cette mission particulière est inférieur de **Fr 257'538**.

Cet écart est la résultante des trois éléments suivants :

- différence entre les effectifs prévus (385.65 EPT) et les effectifs réels (383.35 EPT), soit **Fr -111'346**
- différence entre le coût de l'étudiant net prévu (BA = 46'932 – MA = 44'652) et le coût réel (BA = 53'261 – MA = 37'921), soit **Fr +265'935**
- revenus (enveloppe HES-SO, écolages et produits divers) supérieurs au budget 2019 de **Fr 416'804**, principalement liés aux revenus des tournées des Lausanne Soloists, du concours Kattenburg et des plus-values latentes 2019 du portefeuille de titres.

### **Formations cantonales :**

Le montant prévu pour cette mission particulière (Fr 280'000) n'a pas été utilisé car les missions de cette prestation ont été transférées d'une part dans le pilier bachelor pour les étudiants en échanges SEMP et d'autre part dans le pilier des prestations de service pour les compléments HEP selon les directives de la HES-SO.

### **Formation continue non certifiante et prestations de service :**

Le montant réel de cette mission particulière est supérieur de **Fr 5'489**.

### **Recherche appliquée et développement :**

Le montant réel de cette mission particulière est supérieur de **Fr 84'755**.

Compte tenu du développement de la recherche et en particulier le projet « Ecoute musicale en chambre de soins intensifs », le pilier recherche a comptabilisé 1'113 heures de plus en 2019 par rapport à 2018 avec un impact sur la répartition des coûts indirects plus important sur le pilier recherche.

### **Bâtiments et infrastructures :**

Le montant réel de cette mission particulière est supérieur de **Fr 1'884**

Les charges d'infrastructures ont été inférieures de **Fr 18'896**, principalement en raison de la diminution des charges d'intérêts des bâtiments du Flon 22 et du Flon 24.

Les revenus d'infrastructures (subvention SEFRI et recettes locatives) ont été inférieurs de **Fr 20'976** par rapport au budget 2019.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le montant cantonal pour le canton de Vaud pour les missions particulières 2019 de la Haute Ecole de Musique de Lausanne Vaud Valais Fribourg est de Fr 5'399'611 alors que le budget 2019 prévoyait un montant de Fr 5'856'000, soit une différence de Fr 456'389.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Christophe Descamps  
Adjoint de direction  
Responsable financier

Annexe :

Tableau de synthèse des missions particulières Vaud 2019

Détails des calculs de la mission particulière formation bachelor et master

# Annexe 1 = tableau de synthèse des missions particulières Vaud 2019

Année 2019

Prestations Budget Réel Ecart Remarques

Charges courantes (hors infrastructure)  
Formations Bachelor & Master (part VD uniquement)

3'910'000.00 3'652'461.37 -257'538.63  
**Effectifs =**  
 BA : B19 = 172.83 - R19 = 175.67 soit Fr +139'496  
 MA : B19 = 192.83 - R19 = 192.35 soit Fr -21'863  
 BA MUA : B19 = 20.00 - R19 = 15.33 soit Fr -228'979  
 Total = -111'346

**Forfait HES-SO "Formation de Base" =**  
 BA : B19 = 37'591 - R19 = 37'537 soit Fr +97'594  
 MA : B19 = 37'591 - R19 = 37'537 soit Fr -27'969  
 BA MUA : B19 = 0 - R19 = 0 soit Fr +0.00  
 Total = +69'625

**Coût par étudiant (net) =**  
 BA : B19 = 46'932 - R19 = 53'261 soit Fr +1'283'425  
 MA : B19 = 44'652 - R19 = 37'921 soit Fr -1'129'489  
 BA MUA : B19 = 46'932 - R19 = 53'261 soit Fr +111'999  
 Total = +265'935

**Ecolages =**  
 BA : B19 = 1'100 - R19 = 1'016 soit Fr -11'609  
 MA : B19 = 1'100 - R19 = 1'036 soit Fr -12'867  
 BA MUA : B19 = 1'100 - R19 = 1'016 soit Fr -6'423  
 Total = -30'899

**Revenus divers :**  
 BA : B19 = 1'000 - R19 = 2'061 soit Fr +189'174  
 MA : B19 = 600 - R19 = 1'523 soit Fr +177'314  
 BA MUA : B19 = 1'000 - R19 = 2'061 soit Fr +11'590  
 Total = +378'078

Formation cantonale (non immatriculé, Erasmus etc...) 280'000.00 0.00 -280'000.00 Transfert échanges Erasmus/SEMP dans le pilier 1 bachelor  
 Transfert étudiants HEP dans les prestations de services

Formation continue certifiante (pilier 2) 250'000.00 244'510.30 -5'489.70  
 Effectifs CAS : B19 = 6.17 - R19 = 3.67  
 Effectifs HEP : B19 = 8.00 - R19 = 11.00

Formation continue non certifiante et prestations de service (pilier 5)

Recherche appliquée et développement 100'000.00 184'755.01 84'755.01 Volume Ra&d important en 2019 notamment lié au projet écoute musicale en chambre de soins  
 intensifs, impact coûts répartis.

Bâtiments et infrastructures  
 Financement complémentaire pour les bâtiments 1'316'000.00 1'317'884.00 1'884.00

**Recettes infrastructures :**  
 Subvention SEFRI en matière de location = -6'060  
 Recettes locatives = -14'917  
**Total des revenus infrastructures = -20'976**

**Charges infrastructures :**  
 Côtes de Montbenon 24 = -15'601 (charges d'intérêts)  
 Côtes de Montbenon 22 = -3'295 (charges d'intérêts)  
**Total des charges infrastructures = -18'896**

Subvention cantonale 5'856'000 5'399'611 -456'389

## Annexe 2 : Détails des calculs de la mission particulière formation bachelors et master

	Budget 2019				Réel 2019										
	Nb étudiants immatriculés	Coût par étudiant net	forfait HES-SO	Écolage	Autres revenus	Montant missions particulières	Arrondi	Nb étudiants immatriculés	Coût par étudiant	MP infrastructure	Coût par étudiant hors infra	forfait HES-SO	Écolage	Autres revenus	Montant missions particulières
Bachelor	172.83	49'032	37'591	1'100	1'000	1'614'424	1'610'000	175.67	60'022	3'685	56'338	37'537	1'016	2'061	2'762'185
Master	192.83	46'352	37'591	1'100	600	1'361'605	1'360'000	192.35	43'255	2'775	40'480	37'537	1'036	1'523	73'776
Bachelor MUA	20.00	49'032	0	1'100	1'000	938'639	940'000	15.33	60'022	3'685	56'338	0	1'016	2'061	816'492
Total	385.65					3'914'668	3'910'000	383.35							3'652'453

**Ecart total** -262'215

	Coûts nets	Coûts nets
Ecart sur coût de l'étudiant		
Nombre d'étudiants BA	46'932	53'261
Nombre d'étudiants MA	44'652	37'921
Nombre d'étudiants MUA	46'932	53'261
Coût étudiant BA		
Coût étudiant MA		
Coût étudiant MUA		
<b>Total</b>		154'589

Ecart sur forfait HES-SO		
Nombre d'étudiants BA		-106'794
Nombre d'étudiants MA		17'705
Nombre d'étudiants MUA		0
Montant Forfait étudiant BA		9'200
Montant Forfait étudiant MA		10'264
Montant Forfait étudiant MUA		0
<b>Total</b>		-69'625

Ecart sur écolages		
Nombre d'étudiants BA		11'609
Nombre d'étudiants MA		12'867
Nombre d'étudiants MUA		6'423
Montant écolage / étudiant BA		14'499
Montant écolage / étudiant MA		12'379
Montant écolage / étudiant MUA		1'678
<b>Total</b>		30'899

Ecart sur revenus divers		
Nombre d'étudiants BA		-189'174
Nombre d'étudiants MA		-177'314
Nombre d'étudiants MUA		-11'590
Montant revenus divers / étudiant BA		-5'863
Montant revenus divers / étudiant MA		718
Montant revenus divers / étudiant MUA		9'623
<b>Total</b>		-378'078

**Total** -262'215

	Quantité	Coût / étu.	Subv. HES-SO	Total
BA	23'949	1'114'613	9'200	1'147'761
MA	-2'951	-1'295'143	10'264	-1'287'829
BA MUA	-2'14'611	92'464	0	-122'147
<b>Total</b>	-193'613	-88'066	19'464	-262'215